

Assemblée du Comité Central du 8 janvier 1964.

Hôtel de Lausanne, Lausanne

Présidence: M. Bernard Gux, président

Ouverture de la séance: 2045 h.

* * *

M. Bernard Gux souhaite la bienvenue aux participants de cette séance et adresse des paroles de remerciements aux représentants du Comité Central dont c'est aujourd'hui leur dernière assemblée. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour de l'assemblée:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Assemblée générale.
3. Concours intellectuel et théâtral.
4. Camp à ski.
5. Divers.
6. Propositions individuelles.

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 4 octobre 1963.

Après lecture de ce dernier, ce procès-verbal est accepté par l'assemblée présente après rectification du point 2, jury du concours intellectuel.

2. Assemblée générale.

Dans cet objet est discuté l'ordre du jour de l'assemblée générale du 26 janvier prochain. Il est en outre traité les points suivants:

Cotisations et finance d'entrée: Ces dernières restent inchangées.

Nominations statutaires: Présidence de la commission de contrôle. Monsieur Paul Stoudmann président sortant est à nouveau pressenti et demande lui en sera faite.

Membres du bureau: Les 5 membres sortants sont à nouveau candidats pour une nouvelle année. Néanmoins notre président demande à l'assemblée si il y aurait parmi les représentants un candidat à un des postes à repourvoir. Aucune proposition n'est présentée.

Etudes des propositions présentées par les giron du Pied du Jura et du Nord concernant la modification du classement à la cible "fédération".

Girons du Pied du Jura et du Nord proposent de modifier le classement à la cible "fédération" de la manière suivante:

- a) un classement des membres inscrits dans les sections fédérées.
- b) un classement des membres individuels.

Après discussion, cette proposition des deux giron sera présentée devant l'assemblée générale avec l'appui favorable du comité central.

2^{ème} proposition du Giron du Nord: Classement séparé également aux cibles "société" et "bonheur". L'assemblée repousse cette dernière proposition et maintient le statu quo. Réponse en sera faite de cette décision au comité du giron du Nord.

Rapport de la commission de propagande au sujet de sa formation et du nombre de membres qui lui est attribué. Ce rapport sera présenté devant l'assemblée générale par M. U. Girard 1^{er} vice-président central.

Notre président central propose également que le verre de l'amitié soit pris pendant l'entracte de l'assemblée générale. Cette proposition devra être traitée avec le responsable de la conciergerie de la salle du Grand Conseil.

3. Concours intellectuel et théâtral:

Un e fois de plus cette manifestation ne trouve plus ou très peu d'intérêt parmi les sections fédérées. A ce jour seulement deux sections sont éventuellement d'accord de participer en tant que candidats à cette manifestation, mais aucune autre en revendiquant l'organisation. Néanmoins en fin de séance, on apprend que la société de l'Isle serait disposée à fournir le troisième partenaire et en prendre également l'organisation. De suite notre président central se mettra en rapport avec ces jeunes. Il serait souhaitable que cette sympathique manifestation se réalise et si celle-ci devait avoir lieu, une date dans le courant du mois de mars prochain serait alors retenue.

4. Camp à ski 64.

Le président de la commission ski, M. J-Pierre Giroud nous fait part de l'état actuel des travaux de mise sur pied de ce camp. Il souligne en passant la précieuse collaboration de la sté. de jeunesse de Glion qui met tout en oeuvre pour bien recevoir les fédérées et fédérés aux Rochers de Naye les 1 et 2 février 64. Le prix de participation à ce camp est de 16 Fr par personne dont la fédération alloue à chacun une somme de 3,50 Fr et les 12,50 Fr sont à la charge du participant. Comme par le passé un concours sera mis sur pied: Slalom spécial et slalom géant et pour les amateurs de course plate, une course de fond est prévue. Il y aura cinq challenges en compétition.

5. Divers.

- a) Sport - Toto: Cette année, la société du Sport-Toto par l'intermédiaire du Département des Finances et des Cultes nous fait part qu'elle nous alloue un subside de Fr 1'500.-
- b) Dates de fêtes de giron: La sté. de Ferreyres organisatrice de la fête du giron du Pied du Jura ~~demande~~ demande la réserve des dates du 27 et 28 juin 64. Pour le giron du Nord la sté. organisatrice de Champvent revendique les mêmes dates. Cette demande étant parvenue au président central après celle de Ferreyres, la sté. de Champvent devra fixer sa fête à un autre week end. La fête du giron du Centre aura lieu les 12 et 13 juillet à Forel selon proposition de cette société. La sté. de Corcelles-le-Jorat pose sa candidature à l'organisation de la fête du giron de la Broye. Aucune date n'est encore prise à ce sujet.
- c) Date imposée du tir cantonal et du rallye: Les fêtes de giron se suivant bien souvent chaque dimanche au début de la belle saison, il convient d'imposer une date limite à cette dernière manifestation de ~~manière~~ manière à ne pas venir empiéter sur les dimanches de juin déjà retenus pour les fêtes de giron. Sur proposition du président, ~~l'assemblée~~ l'assemblée accepte que le tir et rallye FVJC ne seront pas organisés avant le 15 août de chaque année.
- d) Candidature à l'organisation du tir cantonal et du rallye: Les sociétés de Froideville, Glion et Puidoux sont candidates.

6. Propositions individuelles:

La seule manière que la fédération a de se faire représenter à l'Expo et l'organisation d'un tournoi de traction à la corde

qui pourrait être inclus dans les manifestations sportives prévues pour l'agriculture, (finale des concours de tracteurs). Cette proposition a été présentée au comité responsable de ces jeux à l'Expo et ce dernier s'est déclaré d'accord avec notre proposition.

*à la tête de notre journal,
Après tantôt cinq ans, le rédacteur du journal de la "Jeunesse vaudoise" fait part à l'assemblée de son intention de se retirer et dans l'attente de ~~xx~~trouver son remplaçant notre président central prendra la rédaction de ce dernier. M. Gaston Amaudruz dont les charges communautaires ne lui sont pas épargnées, fait part également à l'assemblée d'abandonner le poste de la recherche en publicité. Pour répartir les charges et la lourde besogne qu'exige ce poste, M. Amaudruz propose qu'une commission soit formée pour la recherche de publicité. Cette proposition est acceptée et est formée des membres suivants: MM. U. Girard, Ed. Martin, G. Amaudruz et secrétaire, Mlle. Cécile Martinet.

Indemnité kilométrique: Cette indemnité est fixée 0,25 fr/km. pour les membres au comité central.

la séance est levée à 2345 h.

le secrétaire central:

R. Pittet